

quel autre novateur, de nous citer dans la Patrologie un texte, un seul, à l'appui de leurs thèses chimériques. L'alligné formidable des Augustin, des Chrysostôme et des Clément leur répondra toujours : « Les méchants sont voués à un supplice éternel auquel rien ne les arrachera ».

La raison elle-même suffirait à la rigueur pour nous démontrer la vétité de notre dogme. Du chapitre 81e du *Georgias* de Platon l'on peut déduire l'argument irréfragable que voici : du fait que l'être sera toujours diamétralement opposé au non-être, du fait que le bien sera toujours essentiellement opposé au mal, du fait que le vrai sera toujours le contraire du faux, nous admettons que ces différents éléments ne pourront jamais ni se rencontrer ni se confondre, nous admettons qu'il y aura toujours entre eux une opposition irréductible.

Or, le dogme de l'éternité des peines est précisément le corollaire de cette distinction philosophique qui se prolongera toujours.

Le damné est mort avec son péché dans le cœur. L'heure de l'épreuve étant écoulée, il ne peut plus expier ce péché. Ce péché doit être puni sans cesse, car le mal ne deviendra jamais le bien. De là l'enfer, comme conclusion nécessaire de l'ordre moral.

Il ne s'agit pas ici de faire du sentiment ni de l'imagination, il s'agit de justice et d'amour blessé et méprisé. Sur ce pécheur sombré dans l'abîme Dieu avait répandu les flots débordants de son amour, il l'avait aimé d'un amour éternel. Le pécheur n'a répondu que par le mépris. La justice seule doit suivre son cours.

Peut-être si nous comprenions mieux ce que c'est que le péché, aurions-nous moins de peine à saisir cette doctrine. Mais quoi qu'il en soit, Dieu a parlé, il a décrété que l'enfer serait ainsi ; et il ne nous appartient pas de poser des points d'interrogation à la Sagesse du Verbe.

Est-ce à dire qu'il n'y a rien de vrai dans l'universalisme et dans le conditionnalisme ? Je ne le pense pas. L'erreur humaine, quand elle n'est pas volontaire, n'est souvent qu'un faux pas vers la vérité. En